

Bachelier : assistant de direction option : langues et gestion

HELHa Campus Mons 159 Chaussée de Binche 7000 MONS		
Tél : +32 (0) 65 40 41 44	Fax : +32 (0) 65 40 41 54	Mail : eco.mons@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE AD334 Compléments d'économie 2			
Ancien Code	ECAD3B34AD334	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	MOAD3340		
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	24 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	Claire-Hélène MOREAU (moreauch@helha.be)		
Coefficient de pondération	20		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Cette activité d'apprentissage s'inscrit dans le développement pédagogique de la formation. Elle aura pour objectif de développer les notions économiques déjà parcourues en première année et deuxième année et de les élargir à d'autres acteurs économiques.

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

- Compétence 1 **S'insérer dans son milieu professionnel et s'adapter à son évolution**
 - 1.4 Développer une approche responsable, critique et réflexive des pratiques professionnelles
- Compétence 2 **Communiquer : écouter, informer et conseiller les acteurs, tant en interne**
 - 2.6 Diffuser de l'information au sein de l'équipe
- Compétence 3 **Mobiliser les savoirs et savoir-faire propres au bachelier en secrétariat de direction**
 - 3.4 Connaître et utiliser les règles budgétaires, juridiques et comptables liées à une activité
 - 3.5 Respecter les codes liés à la culture, aux activités et aux stratégies des milieux professionnels
- Compétence 4 **Analyser les données utiles à la réalisation de sa mission en adoptant une démarche systémique**
 - 4.1 Identifier les structures, la culture, la stratégie et les priorités de l'organisation
 - 4.2 Appliquer les façons de procéder au secteur d'activité
 - 4.3 Rechercher, sélectionner, vérifier, comparer, synthétiser, hiérarchiser les informations

Acquis d'apprentissage visés

A l'issue du cours, l'étudiant sera capable:

- de définir, analyser et expliquer de manière précise les fondements de l'activité économique,
- de développer et intégrer les interactions entre les agents économiques au niveau microéconomique,
- d'expliquer les principes de la politique économique,
- de développer son sens de l'analyse et son esprit critique face aux diverses sources d'actualité économique mises à sa disposition,
- de définir, analyser et expliquer de manière précise les différents aspects de la politique économique.

Le cours pourra être agrémenté de quelques articles, vidéos ou interventions du maître assistant en anglais afin de donner l'opportunité aux étudiants de continuer à améliorer leur compréhension de la langue utilisée dans le milieu des affaires.

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

ECAD3B34AD334A Compléments d'économie

24 h / 2 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 20 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

ECAD3B34AD334A Compléments d'économie

20

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

Principe général : la note de l'unité d'enseignement est obtenue en effectuant une moyenne arithmétique pondérée des notes finales obtenues lors des évaluations des différentes activités d'apprentissage qui la composent, notes obtenues selon les modalités d'évaluation décrites dans les fiches ECTS de l'activité d'apprentissage.

Lorsqu'une unité d'enseignement ne contient qu'une activité d'apprentissage, la note de l'unité d'enseignement est la note d'évaluation de cette activité d'apprentissage, note obtenue selon les modalités d'évaluation décrites dans les fiches ECTS de l'activité d'apprentissage.

Exceptions :

1. En cas de mention CM (certificat médical), ML (motif légitime), PP (pas présenté), Z (zéro), PR (note de présence) ou FR (fraude) dans une des activités d'apprentissage composant l'UE, la mention dont question sera portée au relevé de notes de la période d'évaluation pour l'ensemble de l'UE (quelle que soit la note obtenue pour l'autre/les autres activités d'apprentissage composant l'UE).

N.B. La non-présentation d'une partie de l'épreuve (par exemple un travail) entraînera la mention PP pour l'ensemble de l'activité d'apprentissage, quelles que soient les notes obtenues aux autres parties de l'évaluation.

Le principe général et les exceptions en matière de pondération des activités d'apprentissage de l'UE et de notation restent identiques quelle que soit la période d'évaluation.

Utilisation de l'IA

Sauf mention explicite de la part de l'enseignant, toute utilisation de l'intelligence artificielle est rigoureusement proscrite dans les activités requises au sein de cette UE. Dans tous les cas, il est interdit de présenter des contenus générés par l'IA (textes, images, codes, musiques, etc.) comme étant de sa propre création. L'enseignant peut demander aux étudiant·e·s des explications sur la genèse de certaines sections des travaux, d'initier des vérifications supplémentaires ou d'organiser des examens oraux.

La procédure pour faute grave ou fraude prévue aux articles 109 et suivants du RGE s'appliqueront aux étudiant·e·s qui ont recours à des systèmes d'IA génératives d'une manière non conforme aux utilisations prévues dans cette fiche ECTS ou dans la Charte d'utilisation responsable de l'intelligence artificielle (IA) générative à la HELHa. Ce document s'applique à la présence fiche ECTS dans sa version validée par le Conseil pédagogique du 12 mars 2024 et l'Organe de Gestion du 2 juillet 2024.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur adjoint de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2025-2026).

Bachelier : assistant de direction option : langues et gestion

HELHa Campus Mons 159 Chaussée de Binche 7000 MONS
Tél : +32 (0) 65 40 41 44 Fax : +32 (0) 65 40 41 54 Mail : eco.mons@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Compléments d'économie			
Ancien Code	3_ECAD3B34AD334A	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	MOAD3341		
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	24 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Claire-Hélène MOREAU (moreauch@helha.be)		
Coefficient de pondération	20		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Cette activité d'apprentissage s'inscrit dans le développement de la dimension pédagogique de la formation. Poursuite de plusieurs aspects théoriques liés à l'économie afin de favoriser l'acquisition et la maîtrise du langage économique en familiarisant l'étudiant avec la terminologie.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

A l'issue du cours, l'étudiant sera capable:

- de définir, analyser et expliquer de manière précise les fondements de l'activité économique,
- de développer et intégrer les interactions entre les agents économiques au niveau microéconomique,
- d'expliquer les principes de la politique économique,
- de développer son sens de l'analyse et son esprit critique face aux diverses sources d'actualité économique mises à sa disposition,
- de définir, analyser et expliquer de manière précise les différents aspects de la politique économique.

Le cours pourra être agrémenté de quelques articles, vidéos ou interventions du maître assistant en anglais afin de donner l'opportunité aux étudiants de continuer à améliorer leur compréhension de la langue utilisée dans le milieu des affaires.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Développement durable et économie circulaire
Politiques économiques
Financement de l'activité économique
Actualité économique

Démarches d'apprentissage

Cours magistral mais où une démarche participative et de questionnement de l'étudiant est souhaitée. Analyse d'articles d'actualité économique.

Dispositifs d'aide à la réussite

Séance questions-réponses.

Sources et références

Jacquemin, A., Tulkens, H. (1993), Principes d'économie politique, De Boeck Université, 2e édition
Pandolfi, E., Thoumin-Berthaud, S. (2010), Principes Fondamentaux de l'économie et de la gestion, Hachette Education
Sloman, J. (2006), Principes d'économie, Pearson Education, 6e édition

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Syllabus lacunaire

Notes de cours

Articles d'actualité économique

4. Modalités d'évaluation

Principe

Examen écrit lors de la session de janvier.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation	Exe	100			Exe	100

Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 20

Dispositions complémentaires

Se référer aux dispositions complémentaires de l'UE.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2025-2026).